



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **ENTREPRISE DE MAÇONNERIE JEAN-CHARLES BARIATTI SARL**, Route de Mex 7, 1036 Sullens
2. Déclaration de faillite: 27.10.2015
3. Suspension de faillite: 27.01.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.02.2016
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: exploitation d'une entreprise de maçonnerie et de béton armé et plus généralement d'une entreprise de construction.

Office des faillites de la Broye
et du Nord vaudois
1400 Yverdon-les-Bains

02629621

